

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ÉCULLY**

N°2025-07-T1

SÉANCE DU 23 JANVIER 2025

Date de convocation du conseil d'administration : 17 janvier 2025

Nombre d'administrateurs en exercice au jour de la séance : 16

Présidente de séance : Madame Laure DESCHAMPS

Membres présents : Mme Laure DESCHAMPS ; M. Vincent FRIDRICI M. Jean Philippe CORDIN ; Mme Evelyne LARASSE ; M. Benoit SECHET ; M. Jean-Claude GAUD ; Mme Florence ASTI LAPPERRIERE ; Mme Colette BONNIN ; Mme Myriam RAFFARA ; Mme Géraldine BALLIGAND

Membre absent ayant donné pouvoir : M. Sébastien MICHEL donne pouvoir à Mme Laure DESCHAMPS ; M. Christian GORISSE donne pouvoir à M. Benoit SECHET ; M. Jean-Pierre MANIGLIER donne pouvoir à M. Jean Philippe CORDIN

Membres absents : M. Christophe PERRIN ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; Mme Hélène DROMARD ; Mme Patricia GARCIA

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ÉCULLY ET L'ASSOCIATION LES FEMMES DU MONDE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Écully souhaite soutenir l'action du Centre Louise Coucheroux, notamment dans sa dynamique d'ouverture sur l'extérieur, et de lutte contre l'isolement.

Dans cette optique, une collaboration est envisagée avec l'association Les Femmes du Monde, qui œuvre à valoriser la place de la femme au sein du quartier des Sources et Pérollier ainsi que sur l'ensemble de la commune d'Écully

La convention de partenariat ci-annexée vise à organiser des ateliers créatifs et sportifs, favorisant les échanges et la solidarité entre les résidents du Centre Louise Coucheroux et les participants de l'association Les Femmes du Monde.

Les objectifs sont de :

- Renforcer le lien social et lutter contre l'isolement des résidents.
- Offrir des espaces d'échange et de solidarité à travers des activités collectives.

Le CCAS s'engage via la mise à disposition des locaux du Centre Louise Coucheroux pour l'accueil des ateliers et la promotion de ceux-ci auprès des résidents pour favoriser les temps collectifs.

L'association « Les Femmes du Monde » sera quant à elle responsable de l'organisation et de l'animation des ateliers, garantissant la sécurité et du bien-être des participants.

Considérant que la proposition de partenariat autour d'ateliers créatifs et sportifs portés par l'association « Les Femmes du Monde » permet de contribuer à l'ouverture du Centre Louise Coucheroux, la lutte contre l'isolement et la préservation des liens sociaux.

Considérant que le CCAS d'Ecully estime nécessaire de construire une relation stable avec les associations qui s'inscrivent avec leurs projets dans la dynamique de développement du territoire.

Il est proposé de conclure une convention entre le CCAS d'Ecully, et l'association « Les Femmes du Monde » au titre de la mise en œuvre d'ateliers proposés par l'association et les résidents du Centre Louise Coucheroux pour une durée d'un an à compter de la notification de cette décision (annexe n°05_ANNEXE CONVENTION_FEMMES_MONDE).

.....-

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité, par 13 voix pour

- **Valide la signature de la convention de partenariat avec l'association Les Femmes du Monde telle que jointe en annexe.**
- **Autorise le Président du CCAS ou son représentant à signer la dite convention.**

A Ecully, le

Certifié exécutoire le

Le Président
Pour le Président,
La Vice-Présidente du C.C.A.S

Le Président
Pour le Président,
La Vice-Présidente du C.C.A.S

Laure DESCHAMPS

Laure DESCHAMPS